

**Calendrier 2022-2023
des inscriptions et réinscriptions
en Diplôme en Sciences religieuses**

DIPLÔME SR

	Première inscription (en ligne)	Réinscription simple (2 ^e -6 ^e année)	Réinscription avec dérogation (7 ^e et 8 ^e années)
Session 1	Jusqu'au 22 septembre	Avant le 14 octobre, en joignant la fiche de suivi complétée : Fiche annuelle de suivi Diplôme SR	Avant le 30 octobre La demande de réinscription doit être accompagnée du formulaire de dérogation avec <u>l'avis motivé</u> du Directeur scientifique du Diplôme : Demande de dérogation Diplôme SR - 7^e et 8^e années
Commission d'admission	5 octobre		
Session 2	Du 4 octobre au 30 octobre		
Commission d'admission	16 novembre		

N.B. Toute demande de première inscription doit être accompagnée de l'avis motivé de l'enseignant-chercheur ayant accepté de diriger le travail du candidat / de la candidate.

Gestionnaire : Hawa N'diaye
diplomeshpr@ephe.psl.eu